Observation d'un strabisme divergent de l'oeil droit : guéri sur un sujet adulte qui en étoit affecté depuis son enfance / par M. Roux.

Contributors

Roux, Phil. Jos., 1780-1854. Huzard, J.-B. 1755-1838 Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris: De l'impr. d'Ant. Bailleul, 1814.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/fw7s7tkj

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

OBSERVATION

D'UN STRABISME DIVERGENT

DE L'OEIL DROIT,

Guéri sur un sujet adulte qui en étoit affecté depuis son enfance.

PAR M. ROUX,

Chirurgien en second de l'hôpital de la Charité.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE D'ANT. BAILLEUL, RUE HELVÉTIUS, Nº. 71.

1814.

hunured)

Digitized by the Internet Archive in 2015

OBSERVATION

D'un Strabisme divergent de l'OEil droit, guéri sur un Sujet adulte qui en étoit affecté depuis son enfance (1).

JE cherchois, il y a quelque temps, une distraction à des travaux sérieux: attiré par le charme que Buffon a répandu dans ses ouvrages, je relisois son histoire de l'homme, dans laquelle on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la force des pensées, ou de la magnificence du style. Cette lecture, à laquelle j'apportois sans doute plus de soin que je n'y en avois jamais mis, m'a fourni l'idée d'une tentative, qui a eu pour résultat la guérison d'un strabisme divergent de l'œil droit, chez un sujet adulte; et conséquemment à un âge où l'on croit généralement que rien ne peut remédier à cette choquante difformité.

On sait que Buffon termine ses recherches sur le sens de la vue par quelques considé-

⁽¹⁾ Extraite du Journal général de médecine, ou Recueil périodique de la Société de médecine de Paris. Avril, 1814.

rations sur le strabisme, ou la vue louche; et chacun sait aussi que, suivant Buffon, le strabisme, dont tant d'individus ont contracté l'habitude dans leur enfance, a pour cause une différence primordiale, soit dans la conformation des deux yeux, soit dans la sensibilité des deux rétines, en un mot, une inégalité de force dans les deux yeux, et une inaptitude de ces deux organes à être affectés également par les objets extérieurs, à recevoir deux impressions identiques. Cette explication est bien plus plausible que celle que l'académicien Lahire avoit donnée de la même difformité, en supposant que chez tous les hommes la rétine jouit d'une sensibilité plus vive là où s'insère le nerf optique que dans tout autre point de l'intérieur de l'œil; que c'est là aussi que se fait et que doit se faire l'image des objets; et en prétendant que le strabisme dépend d'un défaut de concordance dans le point d'insertion des deux nerfs optiques.

Je pourrois dire que, quoique plus conforme à la raison et à l'expérience que celle de La-hire, la théorie de Buffon sur le strabisme est trop absolue, trop générale. Dans beaucoup de cas, en effet, le strabisme n'est pas le résultat d'une disposition innée; chez nombre

d'individus, il a dû son origine à une habitude vicieuse, contractée dans l'enfance. Je pourrois ajouter, et comme une chose qui me semble ne point avoir été assez remarquée, qu'en supposant une force égale dans les deux yeux, les enfans doivent avoir une disposition très-grande à contracter l'habitude de la vue louche, puisque l'harmonie qui doit avoir lieu entre les deux yeux pour un regard parfait, dans les mouvemens latéraux, exige le concours d'action de deux muscles dissemblables, savoir, l'adducteur d'un côté, et l'abducteur du côté opposé : l'harmonie doit s'établir bien plus facilement entre les muscles destinés à produire le même mouvement, comme entre les deux muscles élévateurs des yeux ou les deux muscles abaisseurs; aussi je ne crois pas qu'on ait jamais observé un strabisme tel, que dans le regard en haut ou en bas, l'un des yeux seulement fût dirigé convenablement, et l'autre dans le sens opposé. Mais c'est d'un fait d'observation concernant le strabisme, qu'il s'agit ici; et je me garde de rappeler tout ce qui a été dit et tout ce qu'on pourroit dire sur l'origine de cette difformité.

Cependant je ferai encore une remarque,

c'est que les deux sortes de strabisme, savoir, le strabisme qui a son principe dans une inégalité primordiale de force des deux yeux, et celui qui dépend de l'habitude que prennent quelques enfans de détourner l'un des yeux des objets qu'ils fixent, par suite de leur mauvaise exposition à la lumière, et bien que les yeux fussent doués originellement d'une force égale, ces deux sortes de strabisme, dis-je, quand la difformité est ancienne, diffèrent très-peu l'un de l'autre, soit quant à ce qui les constitue essentiellement, soit quant à la possibilité ou à l'impossibilité d'en obtenir la guérison, et à la nature des moyens qu'il faudroit employer pour parvenir à ce but. En effet, dans le strabisme qui ne tient point à une inégalité de force des deux yeux, cette inégalité s'établit par suite de l'habitude qu'on contracte, de détourner l'un des yeux des objets sur lesquels le regard est fixé; l'œil détourné s'affoiblit en même temps qu'une prédominance d'action s'établit dans son muscle adducteur ou abducteur, selon que le strabisme est convergent ou divergent, mais plus ordinairement dans le muscle abducteur ou droit externe : dans l'autre sorte de strabisme, c'est la foiblesse innée de l'un des yeux qui entraîne

l'action prédominante de l'un des muscles latéraux de l'œil le moins fort. Ici, cette prédominance d'action du muscle adducteur ou de l'abducteur de l'un des yeux est l'effet d'une disproportion plus ou moins grande dans la force de ces deux organes, d'une différence dans l'étendue de l'intervalle du point de vue distincte pour chacun des yeux : là, au contraire, c'est cette action prédominante de l'un des muscles latéraux de l'un des yeux, qui est la cause première du strabisme; l'inégalité de force est effet ou résultat. Tels sonttoujours les deux élémens, ou, si l'on veut, les deux phénomènes essentiels des deux espèces de strabisme les plus communs : peu importe, sans doute, après un certain temps, lequel de ces deux élémens ou de ces deux phénomènes ait eu l'initiative sur l'autre. Il semble, ou du moins je crois que ce qu'il y a le plus à considérer dans le strabisme établi depuis un certain temps, c'est moins la cause première de la difformité, on son mode d'origine, que l'inégalité maintenant existante dans la force des deux yeux, et le degré auquel cette inégalité est portée.

Il est prouvé que, quelle qu'ait été la cause première ou déterminante du strabisme, on parvient quelquefois à faire cesser la foiblesse congéniale ou acquise de l'œil strabique, à rétablir l'harmonie d'action entre les muscles des deux yeux, qui doivent agir concurremment pour que le regard soit parfait dans tous les sens où il peut s'exercer, et à guérir enfin la difformité choquante dont il s'agit. J'ai à peine besoin de rappeler qu'il suffit pour cela de soustraire pendant un temps l'œil le plus fort à l'impression de la lumière, et de faire exercer exclusivement l'œil le plus foible, qui, en général, dans le strabisme, conserve, malgré sa foiblesse relative, une tendance à se diriger convenablement vers les objets extérieurs, lorsqu'on le force à agir seul. Mais c'est une opinion assez générale, qu'on ne peut tenter la guérison du strabisme avec quelque espérance de succès, que chez les enfans; et je ne sache pas qu'elle ait été démentie par des exemples de guérison obtenue sur des sujets adultes. Sans attaquer directement cette opinion, et sans avancer positivement qu'il soit autant ou plus facile de guérir le strabisme dans l'âge adulte que chez l'enfant, Buffon le donne cependant à penser dans quelques-unes de ses ingénieuses réflexions sur la vue louche.

Suivant lui, pour que la vue soit parfaite-

ment distincte, il est nécessaire que les yeux soient absolument d'égale force. Néanmoins, une inégalité de force entre les deux yeux n'entraîne pas, de toute nécessité, le strabisme. Si elle est très-légère, il en résulte que les objets sont vus de l'œil le plus fort, aussi distinctement que des deux yeux ; tandis qu'en admettant une parfaite égalité de force dans ces deux organes, la vue est plus forte ou plus étendue avec tous les deux qu'avec un seul, d'un 13°. ou d'un 12°. Un peu plus d'inégalité rend les objets, quand ils sont vus des deux yeux, un peu moins distincts que quand ils sont vus du seul œil le plus fort. Enfin, une plus grande inégalité rend la vision des deux yeux si confuse, que pour apercevoir distinctement les objets, on est obligé de détourner l'œil foible, et de le mettre dans une situation où il ne puisse pas nuire.

Qu'on suppose une inégalité de force entre les deux yeux, et que, de l'œil le plus fort, les limites de la vue distincte soient, pour la lecture, par exemple, huit pouces et vingt pouces, et conséquemment l'étendue de cette vue distincte douze pouces, c'est-à-dire qu'en deçà et au-delà de ces deux distances, la vision soit trop confuse, l'inégalité entre les

deux yeux doit être de 5 au plus, pour que les deux yeux puissent ordinairement concourir à la vision. Si l'inégalité est plus grande, on est obligé de détourner l'œil le plus foible, pour ne se servir que du bon œil. Le degré d'inégalité de force entre les deux yeux, audelà duquel le strabisme a nécessairement lieu, est toujours 5 pour toutes les vues dont les intervalles sont proportionnés à celui du cas qui vient d'être supposé. Mais si l'intervalle de la vue distincte est plus grand des deux côtés, les yeux étant toujours supposés inégaux en force; et si, par exemple, au lieu de voir distinctement de l'œil le plus fort, depuis 6 pouces jusqu'à 15, ou depuis 8 jusqu'à 20, ou depuis 10 jusqu'à 25, ou, etc., la vue distincte s'étend depuis 4 p. et ½ jusqu'à 18, ou depuis 6 pouces jusqu'à 24, ou depuis 7 p. et ½ jusqu'à 30, ou, etc; il faut un plus grand degré d'inégalité de force, pour que l'œil le plus foible se détourne, et que le strabisme ait lieu : il faudra pour tous ces cas une inégalité de 3. Buffon trouve l'occasion d'observer que les enfans ne voient pas de si loin, à beaucoup près, que les adultes; tandis que, proportion gardée, ils peuvent voir distinctement d'aussi près, de sorte que l'intervalle absolu de la

vue distincte augmente à mesure que nous avançons en âge. Par cette raison, et indépendamment de quelques autres, les enfans sont donc plus disposés à être louches que les adultes, puisque, s'il ne faut que 5/10, ou même moins, d'inégalité de force dans les yeux pour rendre louche, lorsqu'il n'y a qu'un petit intervalle de vue distincte, il faut une plus grande inégalité, comme 5/8 ou davantage, quand l'intervalle absolu de vue distincte est augmenté.

C'est cette dernière remarque qui me frappa, en relisant dernièrement l'article de Buffon, sur le strabisme. Si l'homme adulte, me suis-je dit, est moins exposé que l'enfant à avoir la vue louche, par inégalité de force entre les deux yeux, parce qu'il faudroit que cette inégalité existât à un haut degré, ne semble-t-il pas que chez un adulte affecté de strabisme dès son enfance, même par un vice congénial dans la force des yeux, des tentatives de guérison peuvent être plus efficaces que chez un enfant? Je ne me suis pas trompé dans ma conjecture.

Quelqu'un, au sort et au bien-être de qui je prends le plus vif intérêt, et qui entre maintenant dans sa 35°. année, étoit louche

de l'œil droit dès sa plus tendre enfance. Ce strabisme tenoit-il à une différence originelle dans la force des yeux? ou étoit-il le résultat d'une habitude vicieuse contractée dans l'age tendre? Je l'ignore absolument; et rien, comme bien on le pense, ne peut fixer mon incertitude. Je présume cependant la seconde cause plutôt que la première; et voici sur quoi je me fonde: les moyens qui ont été employés pour guérir ce strabisme, ont réussi avec une promptitude qui a dépassé mon espérance : il semble qu'il n'en eût pas été ainsi si la foiblesse de l'un des yeux avoit été congéniale; du moins la raison vent qu'il y ait plus d'obstacles au rétablissement de l'équilibre ou de l'harmonie d'action entre les deux yeux, quand l'inégalité de force est innée, que lorsqu'elle est accidentelle ou acquise. D'un autre côté, sans avoir cette portée extraordinaire, plus préjudiciable qu'utile, parce qu'elle dispose à la presbytie dans un âge même peu avancé, la vue étoit bonne chez l'individu actuellement guéri du strabisme : cette seconde circonstance fait encore présumer que le strabisme étoit plutôt accidentel que dépendant d'une disposition innée; puisque, comme je l'ai rappelé d'après Buffon, le strabisme s'établit d'autant plus difficilement par l'inégalité de force des deux yeux, que la vue distincte est plus étendue; d'autant plus facilement, au contraire, que cette vue distincte est plus bornée. De là vient que le strabisme coincide fréquemment avec la myopie, ou que beaucoup d'individus sont en même temps myopes et strabiques; parce qu'en raison du peu d'étendue de la vue distincte dans la myopie, il ne faut pas une grande inégalité de force entre les deux yeux, pour que le strabisme ait lieu.

Vraisemblablement donc le strabisme dont j'ai obtenu la guérison sur un sujet adulte, étoit accidentel, c'est-à-dire, dépendant d'une habitude vicieuse contractée dans l'enfance; l'inégalité de force entre les deux yeux étoit consécutive, selon toute apparence. Quoiqu'elle ne fût pas très-grande, le strabisme étoit presque continuel, et surtout très-marqué quand il falloit que la vue s'exerçât sur des objets placés à une distance peu considérable. Par un effort soutenu de la volonté, il pouvoit bien y avoir concurrence des axes optiques vers les mêmes objets, et cessation momentanée du strabisme; mais alors la vision

étoit confuse, par le défaut d'harmonie des deux impressions.

Pour quelqu'un qui exerce l'une de ces professions qui mettent en rapport immédiat avec les personnes du monde, dans lesquelles le succès dépend principalement de la confiance publique, et n'est que préparé par le mérite, le strabisme n'est pas seulement un désagrément physique: une telle difformité peut être préjudiciable; elle peut servir à aiguiser les traits de l'envie. C'est le cas où se trouvoit l'individu qui est le sujet de mon observation. Mais peut-être cela a-t-il été pour lui une raison de se livrer avec plus d'opiniâtreté au travail, et de s'efforcer de paroître avec quelqu'avantage dans la carrière qu'il suit. Quoi qu'il en soit, poursuivi sans cesse par l'idée qu'un tel défaut physique pouvoit lui être nuisible, incessamment aussi tourmenté du désir d'en être affranchi, instruit d'ailleurs, autant qu'on peut l'être, sur les causes du strabisme, et sur les moyens par lesquels on peut essayer de rétablir l'harmonie d'action entre les deux yeux, il avoit à plusieurs reprises, mais toujours inutilement, mis en usage ces divers moyens. Vingt fois, par exemple, il lui étoit arrivé dese mettre au travail, en s'efforçant

de faire concourir les deux yeux sur les objets soumis au sens de la vue, ou en couvrant l'œil gauche, le plus fort, pour le soustraire à l'impression de la lumière, et pour exercer exclusivement l'œil droit, qui étoit le plus foible; mais chaque fois, et après peu d'instans même, il avoit été obligé de renoncer à son projet. Non-seulement il n'éprouvoit, par chacune de ces deux manières d'exercer sa vue, que des impressions confuses; il ressentoit encore une fatigue d'esprit qui bientôt devenoit insupportable, et l'obligeoit à abandonner son projet, avec la double peine d'avoir fait une tentative inutile, et d'avoir consacré quelque temps au travail sans aucun fruit. Soit donc qu'il voulût lire ou écrire, soit qu'il fixat ses regards sur d'autres objets, et surtout sur des objets peu éloignés, et qui demandoient à être vus avec précision, le strabisme étoit pour lui une chose indispensable. Sachant qu'il attachoit un grand prix à être délivré de cette difformité, je lui fis part de l'idée qui m'étoit venue à l'esprit, en lisant Buffon; et je n'eus pas de peine à le persuader que jusqu'alors ses tentatives avoient été infructueuses, peut-être parce qu'elles n'avoient pas été assez prolongées, ou parce que sa

vue n'avoit point encore acquis cette étendue qui rend possible la guérison du strabisme. Il a consenti à faire de nouveaux essais, avec la résolution d'y insister, de supporter cette fatigue d'esprit qu'il avoit éprouvée si constamment dans les tentatives précédentes auxquelles il s'étoit livré, et décidé à faire le sacrifice de plusieurs jours d'un travail inutile, pour acquérir la certitude de l'incurabilité de son état, ou pour être affranchi de son incommodité. Les moyens qu'il mit en usage ne furent pas différens de ceux qu'il avoit déjà employés, et dont je parlois il n'y a qu'un moment. C'est la nuit qu'il consacra à s'exercer, pendant plusieurs heures de suite, à lire, à écrire alternativement avec l'œil droit seulement, le gauche étant couvert, et avec les deux yeux, en s'efforcant de faire coïncider les deux axes optiques vers le même point. D'abord, même confusion dans l'image des objets, que celle qui avoit eu lieu précédemment; même sentiment intérieur de fatigue. Cependant ces deux effets d'une manière insolite d'exercer le sens de la vue, commencerent à s'affoiblir; et quelques jours ont suffi pour que l'œil droit acquît ainsi par l'exercice une force égale à celle de l'œil gauche, pour qu'il pût

en suivre les mouvemens, et pour qu'il existât entre ces deux organes une parfaite harmonie d'action. Non-seulement l'individu dont
j'ai parlé a maintenant cessé d'avoir la vue
louche, et il lui seroit impossible de faire que
les deux yeux n'agissent pas de concert en
toute circonstance; mais encore un changement notable s'est opéré dans la portée de sa
vue, ou dans l'étendue de l'intervalle de son
point de vue distincte: elle est aggrandie, dans
le rapport que j'ai dit exister entre la force
d'un seul œil et celle des deux yeux concourant ensemble à la vision, c'est-à-dire, de ‡
ou de ‡, ou peut-être même dans un rapport
plus grand (1).

(Note du Rédacteur du Journal.)

⁽¹⁾ Des raisons particulières ont engagé M. Roux à ne point nommer la personne qui, en suivant ses conseils, a été si heureusement guérie de sa difformité. Mais cette personne est particulièrement connue de tous les membres de la Societé. M. Roux peut recueillir, dans sa brillante pratique, beaucoup de faits précieux, beaucoup de faits qui serviront aux progrès de l'art qu'il cultive avec tant de distinction; mais on doit considérer comme un des plus importans à recueillir, celui qui est contenu dans l'observation qu'en vient de lire. C'est aux praticiens à répéter la belle expérience qui, entre les mains de ce chirurgien habile, a eu une aussi heureuse issue.

on a contract of the contract

The second of the second particular and the second of the